

L'hypodermose bovine ou maladie du varron

En bref

Espèces infectées	Bovins
Symptômes	Cutané principalement, abcès sur le dos des bovins de mars à juin
Transmission	Par mouche
Impact	Dévalorisation des cuirs Chute de production et retard de croissance
Situation épidémiologique	France assainie varron
Catégorie	2

Où trouve-t-on la maladie ?

La prophylaxie obligatoire du varron appliquée depuis la fin 1998 sur l'ensemble du territoire français a permis en quelques années un assainissement général des élevages.

La région Languedoc-Roussillon est également reconnue zone assainie en varron. Au cours de la campagne 2011/2012, aucun animal n'a été contrôlé positif en varron parmi 255 cheptels contrôlés en analyses de laboratoire et 8 en visuel (contrôles aléatoires).

Certains pays, tels que l'Espagne, l'Italie et la Belgique représentent un risque pour les zones frontalières.

Quelles sont les manifestations cliniques de cette maladie ?

Cette maladie est causée par la ponte de mouches sur les poils des pattes, du ventre et des flancs des bovins. Les oeufs éclosent 2 à 7 jours plus tard, les larves descendent le long du poil et pénètrent activement dans la peau du bovin. Après 7 à 9 mois de migration dans le tissu conjonctif profond, ces "asticots" atteignent le tissu sous cutané dorsal ou le long de l'œsophage (dépend l'espèce de mouche). Les larves provoquent un abcès ouvert au sommet dans le tissu sous cutané dorsal.

Les varrons peuvent être détectés en France de fin mars à fin juillet et arrivent par vagues successives dans le dos des animaux. Dans le cas d'infestation moyenne on dénombre à un moment donné de 10 à 40 par bovin.

Dans le cas de forte infestation, le nombre de varrons par bovin peut atteindre plus de 300. Cette situation est encore visible de nos jours dans les pays n'ayant engagé aucune mesure de contrôle. Le nombre moyen de varrons diminue avec l'âge des animaux mais n'atteint jamais le niveau 0 varon, même chez les animaux les plus âgés.

L'Hypodermose bovine entraîne des pertes de production : diminution de la production de lait (1 à 3% de production laitière) ou de viande (5 à 15 kg de poids vif), une diminution des facultés de résistance des bovins aux agressions extérieures (immunodépression) et des risques de paralysie.

Quel est l'agent causal ?

Le varron est la larve d'une mouche appelée *Hypoderma* ; il en existe deux espèces : *Hypoderma Bovis* et *Hypoderma Lineatum*.

Comment la maladie est elle diagnostiquée ?

Le diagnostic est réalisé par l'observation directe de la présence de nodules sur le dos des bovins. Cette méthode peut être complétée par la détection d'anticorps sur sérum ou lait de mélange.

Comment la maladie se transmet et se propage-t-elle ?

L'hypodermose se transmet par la mouche (adulte) du varron ; une seule mouche pouvant contaminer 100 bovins dans un rayon de 3 à 5 km. Elles ne traversent qu'exceptionnellement les zones boisées ou d'altitude. Au début de l'hiver, tous les adultes sont morts, seules les larves hébergées par les bovins assurent la continuité du cycle.

Quels sont les risques de santé publique liés à cette maladie ?

Les deux espèces d'*Hypoderma* peuvent infester accidentellement l'homme. Cependant, le cycle du parasite ne peut être bouclé, car la larve vient se loger dans l'orbite ou la boîte crânienne et ne peut en sortir (n'atteint jamais la forme adulte)

Que fait-on pour prévenir et contrôler cette maladie ?

La France a adopté la politique zero varron afin de valoriser ses cuirs.
La qualification varron se fait par zone assainie ou cheptel assaini varron.
La lutte qui au départ s'est fait par traitement de tous les troupeaux s'est avérée efficace est nous sommes maintenant en surveillance par sondage aléatoire (analyses sérologiques sur troupeaux.

Sachant que nos voisins n'ont pas adopté de politique de lutte contre le varron, nous devons accroître la surveillance en zone frontière par contrôle visuel au printemps (période où les abcès dus au varron apparaissent sur le dos des bovins), par sérologies ou éventuellement dans les zones à très haut risque par traitement tactique.

La maîtrise des introductions (notamment des pays voisins) est très important dans un tel plan de lutte.

L'ivermectine est l'antiparasitaire de choix en prévention et en curatif.

Sources

DGAL, GDS Rhône Alpes.